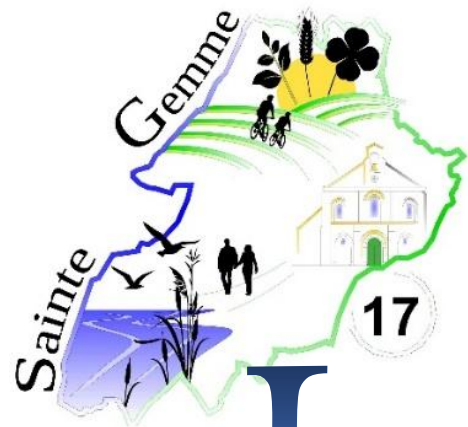




SAINTE GEMME

La Gazette



Octobre n° 21

Des Gris

Edition 2025

SOMMAIRE

Mot de M le Maire	p 02
Info Mairie	p 03
Calendrier des manifestations	p 04
Agir ensemble et autrement pour Ste Gemme	p 04
Procès-Verbal Conseil Municipal	p 07
Urbanisme	p 11
Travaux Acquisitions Réalisations Projets	
Travaux/Réalisations	p 12
Médiathèque	p 13
Retour en images	p 13
Associations	p 14
CCAS – Séniors	p 17
Ecole	p 17
D'au Patois	p 18
Astuces à la portée de tous	p 19
Actualités du village dans la presse	p 20
Pause Détente	p 22

Mot de M. le Maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les jeux inter-villages du mois de Juillet ont été une réussite, merci au Comité des Fêtes aidé avec d'autres associations pour le retour sur notre commune après plus de 30 ans d'absence.

Un été tout en travaux. Le local technique est maintenant terminé et aux normes. Il reste l'aménagement extérieur à prévoir.

Le 1^{er} septembre, 110 élèves ont découvert leur nouvelle cour réaménagée avec plus d'espaces végétalisés.

Côté nouveauté, j'ai le plaisir de vous annoncer les arrivées prochaines d'une ostéopathe et d'une kinésithérapeute dans notre local situé au lotissement La Garenne face au parking.

Concernant le personnel communal, nous avons eu quelques changements. A la Médiathèque. Aurélie a remplacé Agnès et Franck va animer le local jeune.

Le lancement de l'heure civique a eu lieu le 27 Août en fin de journée en compagnie de la référente Lucie LEBRUN et d'une conseillère départementale, Brigitte SEGUIN.

Le Maire à votre écoute
Amitiés.
Philippe GACHET

Directeur de la publication : Le Maire, Philippe GACHET

Rédaction : Commission Communication et le secrétariat

Photos et Illustrations : Commission Communication et le secrétariat

Impression : Imprimerie CHALLAT

Tirage : 680 Exemplaires

Distribution : les Conseillers Municipaux

INFOS MAIRIE



Horaires

La mairie vous accueille
du Lundi au Jeudi de 14 h 30 à 18 h 00 et le Vendredi de 14 h à 17 h 00

Permanences de Monsieur le Maire :

Lundi et Vendredi après-midi de 15 h à 17 h et Mercredi matin de 9 h à 12 h
et les autres jours de la semaine sur rendez-vous.



Mairie de Ste Gemme
1 Rue de la Mairie
17250 Ste Gemme
Tél : 05 46 94 71 51



Site internet : www.mairiestegemme.fr

ADRESSE MAIL : secretariat@mairiestegemme.fr

NUMEROS UTILES

SERVICES D'URGENCE

Sapeurs-Pompiers 18 – Gendarmerie 17 – Samu 15
Urgence Sociale 115 - SOS Enfance maltraitée – enfant en danger 119
Personnes sourdes et malentendantes 114 - Violence Femmes Info 3919

École : 05 46 94 71 82 - Cantine : 05 46 94 69 73 - Garderie : 06 28 11 29 51
Médiathèque : 05 46 93 33 93

Agence Saintonge Romane à Saintes (abonnement eau) : 05 46 96 91 06

Eaux 17 à Saintes (assainissement) : 05 46 92 39 00

S P A Saintes : 05 46 93 47 65

CDC Cœur De Saintonge à Saint Porchaire : 05 46 95 35 83

Les petits cœurs de Saintonge à Saint Porchaire : 05 46 98 47 15

Les P'tites Coccinelles de Cœur de Saintonge à St Porchaire : 05 46 95 45 80

Secteur Jeunesse à St Porchaire : 05 46 95 47 93

La Tribu de Nava à Nancras : 07 64 21 29 71

Loëtitia LACHENY-FERRÉ - Orianne GUILLOU et Victor BLANC - Cabinet infirmier

10 bis rue de la mairie

17250 SAINTE -GEMME

Tél pro : 06 24 84 56 87 : Mail pro : idel.saintegemme@gmail.com

Jeudi 02 octobre	Concours de belote organisé par La Roue Libre
Samedi 18 octobre	Concert organisé par The Whistles pour octobre rose
Jeudi 30 octobre	Concours de belote organisé par La Roue Libre
Mardi 11 novembre	Cérémonie à 11h15 place de la Mairie
Samedi 22 novembre	Soirée Téléthon organisée par le Comité des Fêtes
Jeudi 27 novembre	Concours de belote organisé par La Roue Libre
Dimanche 30 Novembre	Jeux de sociétés organisés par le CCAS
Dimanche 4 janvier 2026	Repas de Noël organisé par Ste Gemme Amitiés
Samedi 10 janvier	Vœux du Maire à la Salle des Fêtes
Jeudi 29 janvier	Concours de belote organisé par la Roue Libre
Vendredi 30 janvier	Pot de l'amitié pour la remise des Prix « Concours d'écriture »
Jeudi 19 février	Concours de belote organisé par La Roue Libre
Dimanche 1 ^{er} Mars	Repas des Aînés organisé par la Municipalité
Samedi 21 mars	Soirée Karaoké organisée par Le Comité des Fêtes
Jeudi 26 mars	Concours de belote organisé par La Roue Libre
Vendredi 27 mars	Loto organisé par l'A.C.C.A
Samedi 11 et Dimanche 12 avril	Exposition de modélismes pluridisciplinaires organisé par Les darts benezes
Jeudi 23 avril	Concours de belote organisé par La Roue Libre



Mot de la liste « AGIR ENSEMBLE ET AUTREMENT POUR STE GEMME »

Bilan de mandat

Les conseillères d'opposition au service des citoyens.

A l'approche de la fin de ce mandat municipal, il est important de revenir sur le rôle et les actions menées en tant que conseillères d'opposition au sein du Conseil municipal.

Notre engagement durant ces 6 dernières années, a été guidé par une volonté constante de contribuer dans notre fonction, à la vie démocratique et au développement de notre commune.

Depuis le début du mandat notre principale mission a été d'assurer un suivi attentif et rigoureux des décisions prises par l'exécutif municipal. Cela s'est traduit par une **analyse approfondie des délibérations**, des budgets et des projets présentés en Conseil municipal, parfois prise en compte, d'autres fois ignorée.

Être dans l'opposition ne signifie pas être inactives, notre participation active aux séances a toujours eu pour but de comprendre les enjeux, de poser des questions précises et d'obtenir des éclaircissements, afin que les choix impactant notre collectivité soient faits en toute transparence.

Ce mandat a été une période riche en enseignements et en engagement.

Nous tenons à remercier celles et ceux qui nous ont fait confiance et qui ont permis cette représentation au sein de ce Conseil municipal. Notre travail se poursuit avec la même détermination et la même volonté de contribuer positivement à la vie locale.

Mesdames, Dominique Malissen , Nathalie Dallet



Vous êtes cordialement invités à la Cérémonie du 11 Novembre

11h15 Rassemblement place de la Mairie

11h30 Cérémonie au Monument aux Morts

A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié sera offert dans la salle des Fêtes.



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : Rappel



Afin d'éviter des problèmes d'insalubrité, de vandalisme ou de vol, vos poubelles doivent impérativement être sorties que la veille au soir soit le dimanche pour votre secteur et doivent être rentrées après la collecte soit le lundi soir.

Merci pour votre compréhension.

ETAT CIVIL 2025

Marin VELTIN né le 01 Mai 2025

Lola AVERTY née le 15 juin 2025

Darson DUPUIS né le 13 Juillet 2025

Lyana LARDEAU née le 12 Août 2025



Que l'amour, la joie et le bonheur remplissent longtemps vos cœurs,

félicitations aux mariés :



PELLETANT Dylan et Sabine le 07 Juin 2025

FOUQUERAY Yvan et Lucie le 21 Juin 2025

Le temps passe, les souvenirs restent à jamais gravés dans nos mémoires :

Mme FAUCON Claudia, le 05 Novembre 2024

Mr Patrick CZERNIKAREZ, le 20 Avril 2025

Mme Pierrette HERPIN, le 03 Août 2025

Mr Claude GRASSIOT, le 18 Juillet 2025



Nous vous rappelons que la Commission Nationale de l'informatique et des Libertés, considère que la publication de l'État civil (naissances - mariages - décès) doit donner lieu à l'autorisation des personnes concernées. A cet effet, la Mairie demande une autorisation écrite pour toute parution relative à votre État Civil.



L'équipe du cabinet infirmier de Sainte Gemme s'agrandit !

Depuis Septembre 2022, date de l'ouverture du cabinet à Ste Gemme, Loëtitia et Orianne, nos deux infirmières libérales, ont pu compter sur le soutien de quelques remplaçants pour pouvoir se ressourcer de temps en temps.

A cette occasion, elles ont rencontré Mr Victor Blanc, infirmier diplômé d'état depuis 2012, qui a pris le poste de remplaçant en janvier 2025.

Habitant d'une commune voisine, Victor a 35 ans et déjà une grande expérience en services hospitaliers ainsi qu'un solide parcours en soins à domicile.

Au fil des mois, une belle complicité s'est créée tant au sein de l'équipe qu'avec les patients. Le projet de proposer à Victor une collaboration au sein du cabinet a donc été naturellement envisagée et acceptée !

Le temps des démarches administratives passé, Victor fera officiellement partie de l'équipe de soins infirmiers dans les prochains mois, muni de sa gentillesse et de son expérience pour le plaisir de tous !

NOUVEAUTÉS



L'heure CiviQue
Sainte-Gemmoise

Et si je donnais une heure par mois pour aider un voisin ?
Chacun d'entre nous peut le faire !
Inscrivez-vous sur saintegemme.lheurecivique.fr











L'heure CiviQue
Sainte-Gemmoise

Vous avez besoin d'une aide ponctuelle ?
Courses, démarches administratives, courts déplacements, petit bricolage, lecture de compagnie...

Contactez-nous par mail ou par téléphone : secretariat@mairiestegemme.fr
05.46.94.71.51
ou complétez le tract ci-dessous



R remplissez ce tract en majuscules et déposez-le dans votre mairie.

Prénom et Nom _____
Adresse _____
Code Postal _____ Ville _____
E-mail _____ Téléphone _____
Besoin (expliquez ici votre besoin) _____

En transmettant ce formulaire, vous acceptez que les données communiquées soient traitées et exploitées par l'association « Voisins Solidaires - l'Heure CiviQue » à des fins d'information et de communication. Vous acceptez également que vos coordonnées soient transmises à votre mairie, votre département ou votre région s'ils sont partenaires de notre programme « l'Heure CiviQue » et aux volontaires, uniquement pour les informer de vos besoins et tenter d'y apporter une solution proche de chez vous.







Campagne de contrôles de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement individuel existantes à venir sur SAINTE-GEMME



La Loi sur l'Eau et des Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006 précise que les communes doivent procéder aux contrôles des dispositifs d'assainissement individuel des eaux usées domestiques. Actuellement, ces contrôles sont réalisés dans le cadre de la réalisation d'installations d'assainissement neuves ou réhabilitées ou lors de transactions immobilières.

Dans les prochains mois, ces contrôles porteront sur les installations d'assainissement individuel jamais contrôlées ou contrôlées il y a plus de 10 ans par le Service Public d'Assainissement Non Collectif d'Eau 17.

Les diagnostics sont organisés, en coopération avec la municipalité, afin de vérifier que le fonctionnement de l'ensemble des dispositifs d'assainissement individuels ne risque pas d'entraîner une pollution des eaux et du milieu aquatique, et ne porte pas atteinte à la santé publique. En plus de l'aspect d'obligation légale, ces contrôles ont donc de réels objectifs environnementaux et sanitaires. Ils font l'objet d'une redevance à la charge des usagers contrôlés.

Ainsi, les techniciens de NCA Environnement mandatés par Eau 17, procéderont à la vérification des installations chez les particuliers. Durant leur visite, ils contrôleront l'état et l'accessibilité des ouvrages, l'écoulement des effluents, l'entretien des ouvrages. Une réunion d'information sur cette campagne réunissant les usagers concernés sera réalisée en amont, dans la Salle Robert Goyeau, dans les prochaines semaines.



DECLARATION SECHERESSE

Le déficit pluviométrique, associé à des températures élevées a provoqué une baisse sévère des cours d'eau cet été.

Si vous avez constaté des dommages sur votre habitation ou bâtiment, vous devez impérativement effectuer une déclaration auprès de votre compagnie d'assurance et envoyer un courrier à la mairie relatant les dégâts occasionnés accompagné de photos avant le **31 DECEMBRE 2025**.

**RAPPEL
DECLARATION
SECHERESSE**

SYNTHESE des comptes rendus des réunions du Conseil Municipal sont disponibles sur le site internet rubrique « Vie municipale, conseil municipal, compte-rendu » et au secrétariat de la mairie



➤ Ce qu'il faut retenir des derniers conseils municipaux :

EXTRAIT PROCES VERBAL DU 20 FEVRIER 2025

Commande publique : Ecole/médiathèque : création d'une porte : choix entreprise

Ayant entendu l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 11 voix pour et 1 abstention (monsieur Jean-François DESERSON)

- D'ACCEPTER le devis de la SARL RAN DAL d'un montant de 1 385.50€ HT soit 1 632.60€ TTC pour fourniture et pose d'une porte coulissante entre le hall et la salle principale de la médiathèque ainsi que la création, fourniture et pose d'une porte entre le hall d'entrée de la salle de classe et celui de la médiathèque.

Commande publique : PLU : modification simplifiée : choix du bureau d'étude

Ayant entendu l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- D'ENGAGER une procédure de modification simplifiée n°1 du PLU,
- D'ACCEPTER le devis de l'entreprise GHECO Urbanistes - EAU MEGA d'un montant de 4 645.00€ HT soit 5 574.00€ TTC pour l'élaboration de la modification simplifiée n°1 du PLU de la commune,
- D'ACCEPTER l'offre d'étude GHECO Urbanistes - EAU MEGA concernant l'option avec l'évaluation environnementale d'un montant de 3 355.00€ HT soit 4 026.00€ TTC sous réserve de la saisine de l'Autorité Environnementale,

Commande publique : Eclairage public : reprise des câbles arrachés

Ayant entendu l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- D'ACCEPTER le devis du SDEER d'un montant de 580.80€,
- Cette dépense sera inscrite au budget,

Commande publique : Eclairage public : remplacement luminaires vétustes

Ayant entendu l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- D'ACCEPTER le devis du SDEER d'un montant de 1 076.44€,
- D'ECHELONNER le remboursement en 5 annuités,

Commande publique : Eclairage public : extension éclairage public : arrêt villeneuve

Ayant entendu l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- D'ACCEPTER le devis du SDEER d'un montant de 2 030.70€,
- D'ECHELONNER le remboursement en 5 annuités,

Commande publique : lotissement Les Orchidées : fouille archéologique

Ayant entendu l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- DECIDE d'éliminer les offres déposées car elles excèdent les crédits alloués à la réalisation du projet du lotissement les Orchidées,

Domaine et patrimoine : acquisition de la parcelle J n°838

Ayant entendu l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité,

- DECIDE de repousser cette acquisition,
- DECIDE de déposer un certificat opérationnel,
- D'ENGAGER les discussions avec le Département,

Domaine et patrimoine : section de Chez Devaud

Ayant entendu l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de

- SE PRONONCER favorablement sur cette cession.

Finances locales : participation SIVOS Seudre Saintonge

Ayant entendu l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à 11 voix pour et 1 abstention (monsieur Philippe GACHET) de

- SE PRONONCER défavorablement à la participation financière de l'accueil périscolaire du SIVOS Seudre Saintonge pour l'année 2024.

EXTRAIT PROCES VERBAL DU 20 MARS 2025

Domaine et patrimoine : demande de subvention : aménagement de la cour d'école

Ayant entendu l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- SOLLICITE une subvention au titre du Fonds vert, pour les travaux d'aménagement de la cour d'école et des accès PMR à hauteur de 25% du montant hors taxe des travaux estimés à 260 857.14€ HT,
- SOLLICITE une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2025, pour les travaux d'aménagement de la cour d'école et des accès PMR à hauteur de 40% du montant hors taxe des travaux estimés à 260 857.14€ HT,
- SOLLICITE l'Agence de l'Eau pour une subvention, pour les travaux d'aménagement de la cour d'école et des accès PMR à hauteur de 45% du montant hors taxe des travaux estimés à 260 857.14€ HT,
- SOLLICITE auprès du Département de la Charente-Maritime une subvention pour les travaux d'aménagement de la cour d'école et des accès PMR à hauteur de 30% du montant hors taxe des travaux estimés à 260 857.14€ HT,
- APPROUVE le programme des travaux et confirme sa volonté de les effectuer pour un montant de 260 857.14€ HT,
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Coût de l'opération	Montant €		Financement	Acquise Sollicitée	Montant éligible €	Pourcentage %	Montant €
Maitrise d'œuvre	18 775.74		Etat - Fonds vert	Sollicitée	47 437.48	25	11 859.37
Aménagement de la cour	212 222.81		Etat - DETR : bâtiment scolaire	Sollicitée	260 857.14	40	104 342.86
Accès PMR	29 858.59		Etat - Agence de l'eau : renaturation des sols	Sollicitée	47 437.48	45	21 346.86
			Département : Fonds scolaire	Sollicitée	150 000.00	30	45 000.00
			Département : amendes de police	Sollicitée	29 858.59	50	14 929.30
			Fonds propres				
				Acquis	260 857.14	24.30	63 378.75
TOTAL H.T.	260 857.14						

- DIT que les travaux seront inscrits au budget primitif au titre de l'année 2025,
- DIT que les recettes en résultat seront inscrites au budget primitif.

Finances locales : subventions : attribution aux associations

Ayant entendu l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- DECIDE d'attribuer, aux associations ayant déposées une demande de subvention et dont le dossier est réputé complet, une subvention comme suit :

Nom de l'association	Montant de la subvention 2024	Vote montant subvention 2025
ACPG CATM OPEX	200	200
AF des sclérosés en plaques	50	50
Aide à domicile	200	200
APF France handicap	50	50
Comité des Fêtes	200	200
Gemme la Mélodie	200	200
Gemme les Drôles	200	200
La Tribu de Nava	2 815.05	2 305.24
ONAC	50	50
Prévention routière	0	50
Restaurant du Cœur	0	50
SOLCAMPO (banque alimentaire Saint Porchaire)	0	50
Croix Rouge Charente-Maritime	0	50
Eloises de Saintonge	0	200
TOTAL	3 965.05	3 855.24

- PRECISE que cette dépense sera imputée à l'article 6574,

Finances locales : admissions en non-valeur

Ayant entendu l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- APPROUVE l'admission en non-valeur pour un montant de 680.95€ correspondant à la liste des produits irrécouvrables dressée par le comptable public,
- DIT que ces créances de 680.95€ seront inscrites au compte 6541 au BP 2025,

EXTRAIT PROCES VERBAL DU 08 AVRIL 2025

Finances locales : vote du Budget Primitif de la Commune au titre de l'exercice 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- ADOPTE le budget primitif 2025 de la commune, en sur-équilibre réel et sincère par chapitre :

Section de fonctionnement 844 530.57€ en dépenses et 845 271.76€ en recettes

Section d'investissement 742 001.59€ tant en dépenses qu'en recettes

- APPROUVE le principe de la fongibilité des crédits (hors les dépenses de personnel) permettant les mouvements de crédits de chapitre à chapitre et dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections ;

Finances locales : vote du Budget Primitif du Saint Gemme au titre de l'exercice 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- ADOPTE le budget primitif 2025 Le Saint Gemme, réel et sincère par chapitre :

Section de fonctionnement 89 637.22€ tant en dépenses qu'en recettes

Section d'investissement 2 353.72€ tant en dépenses qu'en recettes

- APPROUVE le principe de la fongibilité des crédits (hors les dépenses de personnel) permettant les mouvements de crédits de chapitre à chapitre et dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections ;
- DONNE pouvoir à monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Finances locales : vote du Budget Primitif du lotissement Les Orchidées au titre de l'exercice 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ADOPTE le budget primitif 2025 Lotissement Les Orchidées, réel et sincère par chapitre :

Section de Fonctionnement 27 966.20€ tant en dépenses qu'en recettes

Section d'Investissement 27 966.00€ tant en dépenses qu'en recettes

APPROUVE le principe de la fongibilité des crédits (hors les dépenses de personnel) permettant les mouvements de crédits de chapitre à chapitre et dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections ;

DONNE pouvoir à monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

EXTRAIT PROCES VERBAL DU 15 MAI 2025

Domaine et patrimoine : occupation de la salle des fêtes par l'association Corps et arts

Ayant entendu l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- DE FIXER le montant de la redevance d'occupation de la salle des fêtes à 50.00€ par cours d'1h45 de danse, Pilates et Yoga, le mercredi 17 septembre 2025 au 24 juin 2026, proposé par l'association Corps et arts,

Finances locales : approbation du Compte Financier Unique de la Commune au titre de l'exercice 2024

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de monsieur Jean-François DESERSON, et après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote,

- APPROUVE le Compte Financier Unique, au titre de l'exercice 2024, du budget de la commune de SAINTE GEMME,

Budget Principal	Résultat clôture 2023	Résultat 2024	Résultat clôture 2024
Résultat Investissement	-53 034.77	-77 774.67	- 130 809.44
Résultat fonctionnement	276 750.13	86 546.94	226 312.11
Total	223 715.36	8 772.27	95 502.67

Finances locales : affectation du résultat de la Commune au titre de l'exercice 2024

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	95 502.67 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	226 312.11 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0.00 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DEFICIT	- 130 809.44 €

Finances locales : approbation du Compte Financier Unique du Saint Gemme au titre de l'exercice 2024

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de monsieur Jean-François DESERSON, et après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote,

- APPROUVE le Compte Financier Unique, au titre de l'exercice 2024, du budget annexe Le Saint Gemme,

Budget annexe	Résultat clôture 2023	Résultat 2024	Résultat clôture 2024
Résultat Investissement	7 857.27	-5 503.55	2 353.72
Résultat fonctionnement	66 960.35	10 176.87	77 137.22
Total	74 817.62	4 673.32	79 490.94

- DONNE pouvoir à monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Finances locales : affectation du résultat du Saint Gemme au titre de l'exercice 2024

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :
- | | |
|--|-------------|
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT | 79 490.94 € |
| AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) | 0.00 € |
| RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) | 77 137.22 € |
| RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT | 2 353.72 € |

Finances locales : approbation du Compte Financier Unique du lotissement Les Orchidées au titre de l'exercice 2024

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de monsieur Jean-François DESERSON, et après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote,

- APPROUVE le Compte Financier Unique, au titre de l'exercice 2024, du budget annexe du lotissement Les Orchidées,

Budget annexe	Résultat clôture 2023	Résultat 2024	Résultat clôture 2024
Résultat Investissement	-25 766.00	-2 200.00	-27 966.00
Résultat fonctionnement	-0.20	0	-0.20
Total	-25 766.20	-2 200.00	-27 966.20

Finances locales : affectation du résultat du Lotissement Les Orchidées au titre de l'exercice 2024

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :
- | | |
|---|---------------|
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : DEFICIT | - 27 966.20 € |
| AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) | 0.00 € |
| RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) | - 0.20 € |
| RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DEFICIT | - 27 966.00 € |

EXTRAIT PROCES VERBAL DU 12 JUIN 2025

Commande publique : école : mobilier classe

Ayant entendu l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- D'ACCEPTER le devis de Fabrègue pour un montant de 1 508.27€ HT soit 1 809.92€ TTC pour l'acquisition d'une armoire haute, une armoire basse et un bac à livres mobile,

Fonction publique : personnel contractuel : création de poste : médiathèque

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

- DECIDE la création à compter du 01 septembre 2025 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint du patrimoine relevant de la catégorie hiérarchique C à non complet pour une durée hebdomadaire de service de 21 heures.

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 12 mois maximum pendant une même période de 18 mois allant du 01 septembre 2025 au 31 août 2026 inclus.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 367 du grade de recrutement.

- DECIDE d'adopter la modification du tableau des emplois, à compter du 01 septembre 2025 ainsi

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.

Finances locales : taux d'imposition des taxes locales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de modifier les taux d'imposition des taxes directes locales et de les fixer à :

	Taux 2025
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	32.95 %
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties	37.12 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (Taxe d'habitation sur les logements vacants si instituée)	8.72%

Finances locales : subvention : attribution aux associations

Ayant entendu l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- DECIDE d'attribuer, à l'association « Les Darts Benèzes » une subvention de 200.00€ sur à la demande déposée et dont le dossier est réputé complet,
- PRECISE que cette dépense sera imputée à l'article 6574.



Urbanisme et réglementations

Rappel sur la procédure de biens sans maître

L'article L.1123-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) définit deux catégories de biens : les biens sans maître et les biens présumés sans maître.

- les biens immobiliers faisant partie d'une succession ouverte depuis plus de 30 ans (ou 10 ans selon le cas) et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté.
- les immeubles n'ayant pas de propriétaire connu et pour lesquels, depuis plus de trois ans, les taxes foncières n'ont pas été acquittées ou ont été acquittées par un tiers.

La commune recueille obligatoirement l'avis de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs) concernant son intention d'appréhender le BSM

Un arrêté du Maire constate que l'immeuble satisfait aux conditions mentionnées au 2° de l'article L 1123-1 du CG3P.

Le maire procède à une publication et à un affichage de cet arrêté en mairie ainsi que, s'il y a lieu, à une notification au dernier domicile du dernier propriétaire connu. Une notification est aussi adressée, si l'immeuble est habité ou exploité, à l'habitant ou à l'exploitant, ainsi qu'au tiers qui a éventuellement acquitté les taxes foncières.

Cet arrêté est également notifié au représentant de l'État dans le département.

Le propriétaire dispose alors d'un délai de 6 mois pour se faire connaître.

S'il ne le fait pas, l'immeuble est présumé sans maître.

La commune ou l'EPCI peut alors, par délibération de son organe délibérant, l'incorporer dans son domaine. Cette incorporation est constatée par arrêté du maire ou du président de l'EPCI.

Cet arrêté est ensuite publié au Service de la publicité foncière.

Sur la liste des biens sans maître :

En dehors d'une liste "propriétaires inconnus" qui avant la mesure d'aménagement des biens sans maître en 2022 était adressée à la préfecture pour être ensuite proposée aux communes, nous n'avons pas la possibilité de vous communiquer de listes de biens "bâti" ou non "bâti" susceptibles d'être identifiés comme des biens sans maître.

Concernant cette liste "propriétaires inconnus", 13 (treize) biens sont identifiés pour la commune de Sainte-Gemme.

Travaux : Réalisations

Réalisations

Agrandissement du bâtiment technique avec
espace sanitaire et vestiaires



Avant

Aménagement de la cour d'école

Après



Désormais l'entrée des adhérents de la médiathèque se fera rue de la mairie. L'équipe de la médiathèque vous accueille le mardi de 14h à 18h, le mercredi de 9h à 12h, le jeudi et vendredi de 9h à 12h, 14h à 18h, ainsi que le samedi de 10h à 12h.

Je suis Mme Aurélie DUVAUX la remplaçante de Mme Agnès LE NOURS depuis le mois d'avril. Je continue l'accueil des PS au CM2, une fois par semaine. Ils écoutent une histoire que j'ai choisi préalablement pour leur classe et empruntent un livre. L'aide aux devoirs mise en place par les élus est reconduite.

Le rendez-vous des bébés lecteurs a toujours lieu le vendredi matin de 9h30 à 11h30, sur inscription seulement. J'accueille les enfants en bas âge jusqu'à leur entrée en maternelle avec leurs parents ou leur assistante maternelle. Ces temps sont toujours complets.

Nous avons également un club de lecture qui est un moment d'échange convivial où chacun peut s'exprimer sur ses lectures qu'il aime ou pas. Cet échange est tous les deuxièmes jeudis du mois à partir de 14h.

L'équipe de la médiathèque.

RETOUR EN IMAGES

Comme chaque année, la Cérémonie du 8 mai a été célébrée en présence des représentants des anciens combattants, de nombreux pompiers, conseillers municipaux et habitants.

Cette cérémonie a été suivie du traditionnel vin d'honneur servi à la salle des fêtes



8 mai



Ste Gemme en Fête et Jeux Inter-villages

12 Juillet : 350 repas ont été servis

par le Comité des Fêtes





Après 1 an de réunions, de préparations, le 12 juillet dernier, le comité des fêtes a organisé ses 1ers jeux intervillages.

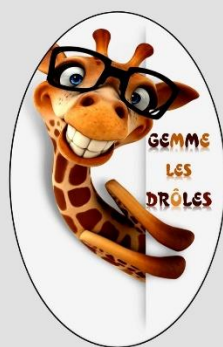
Cette manifestation a regroupée 7 communes, Nancras, le Gua, Champagne, Trizay, La Gripperie, Corme royal et Ste gemme.

Lors de cette journée, les équipes se sont affrontées dans la bonne humeur aux différents jeux....La victoire est revenue à Corme Royal...Félicitations à eux 😊

Nous vous retrouverons pour notre prochaine manifestation le 22 novembre pour notre soirée Années 80, Téléthon 😊

Bien évidemment l' année prochaine notre marche gourmande sera de retour!!!! 😊





APE Gemme les Drôles

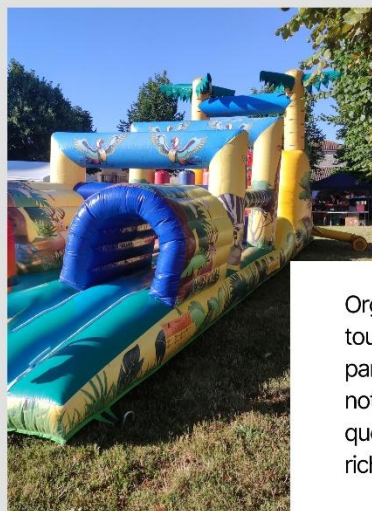
Une année riche en succès et en projets.



2024 -2025

L'année écoulée a été marquée par un formidable élan de solidarité et de participation de la part des familles de l'école de Sainte-Gemme.

Grâce à l'investissement de chacun, notre association a pu mener de nombreux projets au bénéfice des enfants, dans une ambiance conviviale et dynamique.



Cette rentrée 2025-2026 s'accompagne d'un changement important au sein du bureau de l'APE, avec de nouveaux membres prêts à poursuivre l'aventure et à apporter leurs idées. Mais avant de nous tourner vers l'avenir, nous souhaitons revenir sur les belles réussites de l'an passé.



La tombola et la kermesse revisitées, ont rencontré un immense succès.

L'engouement des familles et la générosité des participants nous ont permis de réaliser un projet qui nous tenait particulièrement à cœur : offrir 10 trottinettes à l'école, en accompagnement du nouvel aménagement de la cour de récréation, qui inclut un parcours dédié. Nous remercions également chaleureusement la mairie pour sa participation à hauteur de 2 trottinettes.



Nous avons également pu financer l'achat d'un baby foot et de diverses activités manuelles pour la garderie qui divertiront les enfants tout au long de l'année.

En complément, ces événements ont permis de verser 2 500 € à la coopérative scolaire, contribuant au financement du voyage scolaire de fin d'année organisé par l'école.

Organiser ces actions a été un réel plaisir pour toute l'équipe, et voir les enfants s'amuser, participer et profiter de ces nouveautés est notre plus belle récompense. Nous espérons que cette nouvelle année scolaire sera tout aussi riche en projets, en rencontres et en sourires.



Comme vous avez pu le constater dans le dernier OYEZ une nouvelle association a vu le jour à Sainte Gemme.

C'est un club de fléchettes Anglaises traditionnelles, c'est à dire à pointe d'acier et non sur des jeux électroniques.

L'origine en est très lointaine, il paraîtrait que les archers du roi de la perfide Albion s'ennuyant ferment dans leurs casernements eurent l'idée de fabriquer de petites flèches et de les lancer sur une « mini » cible accrochée au mur. Est-ce une légende ? En tout cas ce jeu a fait du chemin, traversé les océans et les continents. On le pratique dans quasiment tous les pays et les joueurs professionnels gagnent très bien leur vie.

Longtemps méconnu en France, pas assez vulgarisé, il connaît un intérêt certain depuis quelques années avec l'arrivée de Thibault Tricole notre premier pro. Un jeune Breton classé 65e mondial (classement ressemblant à celui du tennis) et quand on connaît le niveau du milieu pro, 65e ce n'est pas rien.

Notre but est, bien évidemment, la compétition ; junior, féminines, adulte et senior. En individuel et par équipe, Une ligue Nouvelle Aquitaine composée de deux comités existe. Nous sommes rattachés au comité nord Aquitaine, comité composé de 13 clubs.

La commune de Sainte Gemme nous a accordé une salle d'entraînement que nous partageons avec le secteur jeune (salle située dans la cour de l'école à côté de la médiathèque. C'est dans cette salle que nous ferons nos entraînements et rencontres ; le mercredi après-midi pour les juniors (licenciés ou non) et les mardi et vendredi soirs pour les adultes.

Que vous soyez débutant, bon joueur, compétiteurs ou simplement envie de jouer avec des amis vous êtes les bienvenus. Nous demandons, pour les adultes, une cotisation annuelle de 10€, gratuit pour les juniors. Pour ceux que la compétition intéresse, la licence est de 40€ pour les adultes et de 12€ pour les juniors. Mais il se peut qu'il y ait de bonnes nouvelles après l'AG de la fédération.

Nos contacts : lesdartsbeneses@gmail.com
FB Les darts benèzes
0667471332 François Derunnes

STE GEMME AMITIES

Nous venons vous faire part de la reprise du club le 2 septembre, qui sera suivi le 1^{er} et le 3^{ème} mardi de chaque mois à 14 heures. Avec ses jeux, la belote, le loto etc... Aussi, nous organisons des concours de belote dont voici les dates : le 11 septembre, 2 et 30 octobre, 27 novembre 2025.

Pour l'année 2026, le 29 janvier, 19 février, 26 mars, 23 avril, 21 mai et le 25 juin.

Sans oublier le repas de Noël, dansant, qui vous sera servi le 4 janvier 2026 à 12h.

Le club part séjourner 6 jours en Aveyron du 18 au 23 septembre 2025.

A l'occasion, nous prévoyons un voyage de 8 jours en Corse du 19 au 26 septembre 2026, bienvenue avec nous.

Pour plus de renseignements, Mme Lucette PORTIER se tient à votre disposition au 05 46 94 76 20.

Le secrétaire

Le Dimanche 30 novembre 2025 à partir de 14h30, le CCAS organise un après-midi intergénérationnel de jeux.

L'entrée est gratuite et ouverte aux habitants des autres communes.

- Jeux de société prêtés par la Médiathèque Départementale
 - Jeux en bois
 - Buvette

Chacun peut apporter ses propres jeux.

Inscription auprès de Céline ou de Marie-Christine au 06.72.27.71.52

Avant le 22 novembre 2025.

Ecole

Effectifs pour la rentrée scolaire 2025/2026

Classe	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Elèves
Nombre	17	16	8	16	13	14	15	11	110

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Vendredi 29 août 2025		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 1 ^{er} septembre 2025		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 18 octobre 2025 Reprise des cours : lundi 3 novembre 2025		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 20 décembre 2025 Reprise des cours : lundi 5 janvier 2026		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 7 février 2026 Reprise des cours : lundi 23 février 2026	Fin des cours : samedi 14 février 2026 Reprise des cours : lundi 2 mars 2026	Fin des cours : samedi 21 février 2026 Reprise des cours : lundi 9 mars 2026
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 4 avril 2026 Reprise des cours : lundi 20 avril 2026	Fin des cours : samedi 11 avril 2026 Reprise des cours : lundi 27 avril 2026	Fin des cours : samedi 18 avril 2026 Reprise des cours : lundi 4 mai 2026
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 4 juillet 2026		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.
Les classes vaqueront le vendredi 15 mai 2026 et le samedi 16 mai 2026.


MENJ - Décembre 2022

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Dépeu theuqu' temps, on coumence à entend' parler « d'intelligence artificielle ». O suffit de d'mander à nout téléphone portable tout c'qui nous passe par la tête et jh'avons aussitoût ine réponse! Qu'o sèye peur la thieusine*, les autos, le soulail, la lune, toutes les bestioles ; d'la pu p'tite à la pu grouse, et mînme thiéllées que jhe vouéyons pas ! Thielle « intelligence artificielle » a réponse à tout sur tout! En voilà dont ine belle invention !

À Vire Souchot les oumiâs demeure le vieux Ernest, pas pu sot qu'ine aut', ni pu intelligent non pu ; entend parler de thielle nouveauté et se d'mande si o répond vraiment à toutes les questions possibles et imaginables ? Faut dire aussi que le vieux Ernest se vante, à qui veut l'écouter, qu'y fait d'la « résistance au téléphone portabl'».

Y décide de s rend' à la bibliothèque de la coumune, tenue par un instituteur à la retraite peur se faire espillyquer le peurquoué d'au coument qu'o marche ?

Faut jh'vous d'mande thieuqu' chouse, vous qu'êtes intelligent et point sot, disez me dont c'qu'o l'est que thielle « intelligence artificielle » ?

Asseyez-vous et je vais vous en parler succinctement. C'est un progrès considérable pour tout un chacun. Soumettez-lui n'importe quel sujet, par exemple vous pouvez lui demander de vous faire un condensé des derniers évènements survenus dans le monde, où alors de vous rédiger un courrier concernant tout ce qui occupe votre quotidien, également d'effectuer toutes sortes de calculs des plus simples aux plus ardues, c'est vraiment là une avancée considérable qui va rendre un immense service à la population de la planète. Tenez, par exemple, nos députés, sénateurs, ministres ont recours à l'IA pour rédiger leurs discours !

Après l'avoir bien écouté, Ernest le remercie et sort en s'grattant l'calâ !

N'en v'là t'y pas ine invention! La s'maine prochaine, jh'ai le p'tit fils qui vint à la maison. Et coume thieu drôle a teurjhou l'nez sù thieu foutu téléphone, jhe vas z'y d'mander d'm'en servi.

Le samedi l'drôle arrive et Ernest l'aveurtit : jh'allons faire ine éssai, pour thieu o faut qu'tu m'prêt' ton téléphone un moument. Ernest prend le téléphone, le met bien devant sa bouche et lui dit :

Toué qu'es point sot, o faut qu't'aïlles cheurcher les œufs sous les poules, douner l'herbe aux lapins, et aussi faire ine boune soupe peur le souper. O faudra aussi arranger l'caractère à la vouésine de ma nore*. Jh'ai des rumatisses un peu peurtout, o faudra qu'tu m'les enleuves !

Et, si o te reste d'au temps, tu foutas dans l calâ un p'tit d'intelligence naturelle à tous thiellés qu'en avant b'soin ! Et mînme qui manquant pas !

Quand il a entendu tout thieu, o l'a copé l'subiet au drôle ! Et un moument après y décit à son grand père Ernest : Eh bin, nou't génération à d'au boulot peur tout remet' d'apyomb !

Cope âchets

*thieusine = cuisine ; nore = bru





Cuisson parfaite des pâtes

Ajoutez une cuillère de vinaigre dans l'eau de cuisson pour éviter que les pâtes ne collent. Non seulement elles garderont leur texture, mais elles auront aussi une saveur légèrement plus rehaussée.

Engrais naturel

Les coquilles d'œufs écrasées peuvent être utilisées comme engrais naturel pour enrichir le sol en calcium. Saupoudrez-en à la base de vos plantes pour des résultats étonnants.

Enlever la rouille

Pour enlever la rouille sur vos vêtements, utilisez un mélange de jus de citron et de sel. Appliquez directement sur la tâche et laissez agir avant de laver comme à votre habitude.

Biscuits en pot Mason pour Noël 🍪

Rassemblez tous les ingrédients secs pour une recette de biscuits au chocolat (comme celle de Ricardo, un classique québécois). Superposez-les joliment dans le pot Mason pour un effet visuel irrésistible et ajoutez une petite étiquette avec les instructions de cuisson. Parfait comme cadeau d'hôtesse ou pour les amateurs de sucreries !



Chocolat chaud gourmand 🍫

Offrez un breuvage réconfortant en remplissant le pot de chocolat en poudre, de mini-guimauves et de bonbons. Ajoutez une touche de Noël en décorant le couvercle avec un ruban rouge ou un flocon de neige.



Soupe maison réconfortante

Parfait pour les amateurs de plats réconfortants, un mélange d'ingrédients secs pour une soupe maison fait un cadeau formidable pour Noël. Ajoutez des lentilles, des pois jaunes ou des épices traditionnelles.



Répulsifs naturels pour les araignées dans la maison

Le vinaigre blanc est un bon allié dans la maison pour les tâches ménagères, mais aussi pour se débarrasser des insectes dont les araignées. Voici comment faire ce répulsif naturel pour empêcher les insectes d'entrer dans la maison :

- Mélangez une même quantité de vinaigre blanc et d'eau tiède et trouvez les endroits où les araignées se promènent dans la maison (généralement le long des fenêtres et des portes)
- Vaporisez le mélange de vinaigre et d'eau aux différents endroits et répétez régulièrement, surtout si les araignées sont nombreuses dans la maison.
- Vous pouvez aussi nettoyer de temps en temps vos cadrages de fenêtres et de portes avec un chiffon et du vinaigre pour éloigner les araignées loin de sa maison.

SAINTE-GEMME

Le Conseil municipal étudie le dispositif solidaire Heure civique

La réunion du conseil municipal à Sainte-Gemme s'est déroulée le 17 juillet en présence de neuf participants autour du maire Philippe Gachet. Deux pouvoirs étaient également donnés. Il a d'abord été question du patrimoine communal. Ainsi, le restaurant Le Sainte-Gemmoise nécessite un ravalement et un embellissement dans le cadre de la préservation du patrimoine. L'entreprise Ravaut a été choisie pour un montant de travaux de 15 018 euros.

À la Durandière, les études techniques concernant les travaux d'enfouissement et d'éclairage pu-

blic qui devraient débuter au 1^{er} trimestre 2026 (12 500 euros après déduction d'une prise en charge pour l'éclairage public et 14 500 euros pour le réseau Orange par le Génie civil) ont été approuvées à l'unanimité. À la suite des travaux de modification des accès et d'agrandissement entrepris à l'atelier de la commune, la mairie met en vente les deux portes métalliques de 3,40 m de haut x 2,07 m de large chacune.

Tarifs de la cantine

Les élus ont ensuite étudié la distribution sur plan du logement de la

Garenne, susceptible d'héberger prochainement des spécialistes du secteur médical. Autre point abordé, la simplification et la sécurisation des règlements des factures par les usagers avec la mise en place du prélèvement automatique bancaire au guichet des services. Les tarifs 2025/2026 pour la cantine seront de 3,20 € par enfant et 5 euros par adulte. Pour la garderie périscolaire, le montant voté est de 1,80 €.

Puis, le maire a proposé aux conseillers municipaux un projet de dispositif solidaire au profit de la population. Lucie Lebras, responsable départementale de l'Heure civique, est intervenue par le biais d'une présentation Internet. Le principe : les personnes volontaires qui souhaitent donner une heure de leur temps par mois pour aider leurs concitoyens peuvent s'inscrire en mairie et proposer soutien scolaire, conduite d'une personne âgée chez le médecin, aide pour changer une ampoule, petit bricolage, nettoyage du cimetière, soutien aux associations. Autant de maillons de la chaîne de solidarité déjà adoptée dans d'autres communes du département. Les conseillers ont validé une étude plus approfondie de ce dispositif.

Patricia Mathieu



Une présentation de l'Heure civique a été faite aux élus, le 17 juillet. P. M.

SAINTE-GEMME

60 danseurs ont régalé le public avec des danses traditionnelles



Le maire Philippe Gachet reçoit un livre des mains de Natacha Gaudin, présidente des Éloïses de Saintonge. P. M.

Le 9 mars, la salle des fêtes de Sainte-Gemme était comble pour accueillir le spectacle du groupe folklorique Éloïses de Saintonge. Soixante places avaient été réservées, mais la salle était remplie pour cette première représentation proposée aux Sainte-Gemmoises depuis que l'association est domiciliée dans la commune.

Les musiciens se sont installés avec leurs instruments : accordéons diatonique et chromatique, clarinette. Le décor était planté autour d'un rouet et de plusieurs ombrelles en dentelle. Philippe Gachet était présent pour cette « première » d'Éloïses de Saintonge qui accueillait pour l'occasion plusieurs autres groupes de danseurs : les Déjoukés de l'île d'Oléron, les Abeilles bergeracoises ainsi que les Oc'rénoventa de Mauvezin-sur-Gupie.

Quadrille et bourrée

Au total, 60 danseurs en costumes traditionnels, rehaussés de chapeaux de feutre ou bérêts pour les hommes, tandis que les femmes arboraient des coiffes en dentelles hautes comme « d'immenses cathédrales » : des quichenottes, des

coiffes de la presqu'île d'Arvert, d'Arces, du Lot-et-Garonne, comme l'Agenaise, ou la grisette de La Rochelle.

Les danses traditionnelles ont notamment raconté les vendanges avec le quadrille de l'île d'Oléron, la poule, le chahut. Une bourrée de Beynac a rappelé la vie à la campagne revisitée dans des rythmes se terminant en rigodon, puis un poème en patois emprunté à Goulebenéze a parlé du bon vieux temps, ce qui a fait rire et applaudir la centaine de spectateurs ravis.

« L'association a été très bien accueillie à Sainte-Gemme, explique la présidente Natacha Gaudin. Présenter ainsi le temps d'avant, celui des dentelles et de la vie rurale peut sembler désuet, mais le succès de ces représentations encourage les petites mains des Éloïses de Saintonge à entretenir avec soin les costumes, notamment les coiffes qu'il faut régulièrement démonter et amidonner ou adapter, car la tête des femmes d'autrefois était parfois plus petite ! Notre grand projet de printemps est d'aller nous produire en province de Tata, dans le sud marocain. »

Patricia Mathieu

SAINTE-GEMME

Un atelier de plantation de haies pour la biodiversité

Un atelier « Au fil de l'eau » ouvert au public était organisé le 27 avril à la Ferme est dans l'ac, une production fermière et maraîchère biologique située dans la commune de Sainte-Gemme. Nicolas Dufrien, le maraîcher, a accueilli sous un ciel enfin favorable une quinzaine de volontaires pour une matinée spéciale de plantation de haies sur 250 m le long de sa propriété. L'objectif, en installant ainsi sur deux années 700 ou 800 plants (buissons et arbres), est de restaurer un bon équilibre de la biodiversité et de préserver les sols de l'érosion.

Une équipe de 15 planteurs

À l'initiative de cet événement écocitoyen, le syndicat des eaux du département Eau 17, dans le cadre du programme Re-Sources, et ses partenaires : Terdev, qui met en œuvre des ateliers éducatifs « Mon Territoire au fil de l'eau », la Communauté de communes Cœur de Saintonge qui coanime la plantation dans le cadre du projet alimentaire territorial (PAT), et la Chambre d'agriculture interdépartementale qui apporte son expertise agricole et fournit les plants financés par le Département. Cette collaboration multipartenariale permet de diffuser des conseils pour préserver la biodiversité et la ressource en eau.



Restaurer la biodiversité : Eau 17, Terdev, la Chambre d'agriculture aident à la replantation des haies. P. M.

Chacun put mesurer l'importance et la fragilité des équilibres en visitant la production de Nicolas Dufrien dont le parti pris est biologique : le poulailler déplacé régulièrement, la production du miel des ruches, les semis de poireaux, plants de tomates et autres légumes sous tunnels. La présence du maire, Philippe Gachet, soulignait l'objectif qui est de mobiliser et d'encourager les habitants à s'engager activement face aux enjeux environnementaux.

L'intérêt de l'équipe de 15 planteurs était manifeste, qui avec le seau de pralin, ce mélange qui facilite la croissance du plant, ou avec le manchon de protection agrafé sur un tuteur pour la lutte contre les chevreuils, les tuteurs, marteaux et plants à installer en quinconce, se mirent à l'œuvre et partagèrent un moment concret au service de la biodiversité, éducatif et convivial.

Patricia Mathieu

www.lafermeestdanslesac.com

SAINTE-GEMME

Un été synonyme de chantier pour l'école, le cimetière et le local technique

En ce mois de juillet, « 19 entreprises sont à l'œuvre dans la commune », détaille le maire de Sainte-Gemme, Philippe Gachet.

« Ça y est, l'école élémentaire est en travaux. Envisagée depuis plusieurs années, la réfection totale de la cour de l'école est entreprise et sera terminée pour la rentrée où nous compterons 112 élèves. Le Syndicat de la voirie et Eiffage travaillent à enlever le béton pour ensuite végétaliser. Sont prévus un circuit pour les trottinettes, plusieurs carrés de plantes aromatiques et des bacs à sable, un petit terrain de foot/basket. Nous avons réfléchi à la différence de niveaux dans la cour et nous avons choisi de créer une estrade avec 3 ou 4 marches », poursuit-il.

Le cimetière a également entendu les outils perturber le silence habituel. La porte en bois du portail du XVIII^e siècle, inspiré de l'art roman et conçu par l'architecte Georges Naud, qui avait subi les outrages du temps, a été déposée et remplacée par les entreprises locales Plaire et Randal.

Plus de locaux d'entreprise

Philippe Gachet poursuit en abordant le local technique de la commune : « Nous doublons la superficie du bâtiment technique qui



La cour de l'école a été débarrassée de sa couche de béton. S'ensuivront la végétalisation et les aménagements avant la rentrée. P. M.

passer ainsi à 90 m² et qui permettra, en même temps que la remise aux normes de l'édifice, d'intégrer des vestiaires mixtes avec douche, salle de repos. Dans la partie ancienne, nous faisons un petit atelier, avec des ouvertures agrandies. Il y aura ainsi une salle multi-activités de 60 m² ainsi qu'un espace de cotravail pour faciliter la colocation pour nos artisans et de futurs autoentrepreneurs. Notre commune, avec ses 87 villages, nécessite de fédérer et

augmenter le nombre de locaux d'entreprises. »

L'été bruisse aussi d'outils et d'engins au centre bourg, près de la mairie. Il est également prévu des locaux, notamment pour les groupes qui souhaitent faire leurs réunions. Enfin, dans le cadre d'une révision partielle du PLU (Plan local d'urbanisme), il est question de transformer l'ancien Abribus en petit garage.

Patricia Mathieu

SAINTE-GEMME

Six communes réunies pour le renouveau des jeux intervillages

La foule était multicolore, dynamique et l'ambiance très joyeuse malgré la chaleur, ce 12 juillet à Sainte-Gemme, autour des 13 jeux concoctés pour les nouveaux jeux intervillages.

« L'initiative vient du maire de Sainte-Gemme, Philippe Gachet, qui a réussi à entraîner six communes voisines : Le Gua, Champagne, Trizay, Corme-Royal, La Gripperie-Saint-Symphorien, Nancras », expliqua Bruno Roy, premier adjoint au maire et coordinateur de l'organisation des jeux Intervillages 2025. « On a ressuscité l'événement en partant de zéro en septembre 2024. Cela a nécessité la cohésion de 140 bénévoles, les sept équipes comprenant obligatoirement hommes, femmes et enfants qui se sont mesurés devant leurs maires. Tout le monde a superbement joué le jeu. Plus de 350 personnes se sont inscrites pour le repas du soir ». Philippe Gachet ajouta : « Sainte-Gemme a mis l'espace et ses moyens avec le Comité des fêtes et la Ferme de Magné, et la Communauté de communes Cœur de Saintonge a soutenu l'événement financièrement à hauteur de 1500 euros ».

Force, stratégie et adresse

Les bénévoles des communes ont l'habitude d'organiser des festivités : tout s'est magnifiquement déroulé,



Corme-Royal, vainqueur 2025 soulève le trophée des jeux intervillages offert par Arthur Crespin (tee-shirt marron). P. M.

notamment en matinée avec course en sac, skis pour cinq concurrents, course de brouettes, le quatre pattes, l'après-midi se réservant les jeux d'eau rafraîchissants avec le ventre qui glisse, la piscine en bottes de paille dans laquelle les garçons de café se baignent. Pour le final, le plan incliné vit chacun se surpasser, encouragé par une foule en ébullition, toutes équipes réunies. Exercices de stratégie, de force, d'adresse et surtout de cohésion.

Il fallut un gagnant, et ce fut Corme-Royal devant Trizay et Nancras qui remportèrent les coupes remises par Sylvain Barraud, président de la CdC Cœur de Saintonge. Corme-Royal reçut de surcroît la magnifique coupe offerte par Arthur Crespin, vice-champion du monde moins de 15 ans et troisième aux championnats d'Europe de billard 2023 : ce trophée reviendra chaque année au vainqueur des jeux intervillages.

Patricia Mathieu



Mots mêlés Automne

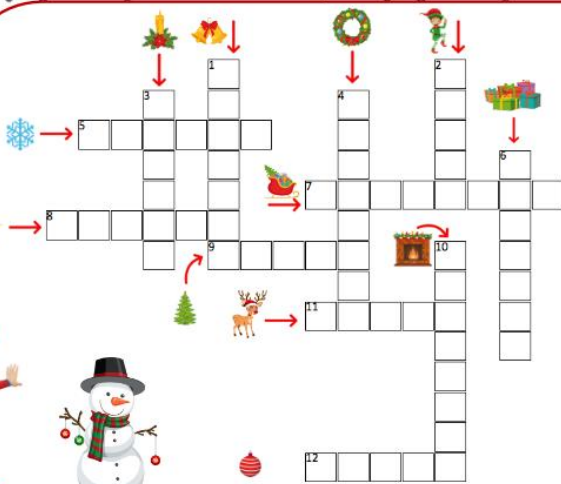
(mots cachés à l'horizontal et à la verticale)

Liste de mots:

- AUTOMNE
- FRAIS
- PLUIE
- SAISON
- HALLOWEEN
- RÉCOLTE
- ÉPOUVANTAIL
- COULEURS
- FEUILLES
- ARBRES
- VENDANGES
- BROUILLARD
- ESCARGOT
- CITROUILLE
- CHAMPIGNON
- MARRON
- CHÂTAIGNE
- PARAPLUIE
- ORANGE
- MANTEAU

B P Y K X S C I E T J H G V A I J M O B R H
L T A T H A L L O W E E N E Y T V H E H C Z
K U Z F K F E U I L L E S N R T Y C H V H B
J T T M A N T E A U B E G D E L C O J W A H
L Ç I A M H Q J H Z Q R C A C V M E C C T A
J F R A I S C J R O Y L E N O Q Q O S O X A U
C I T R O U I L L E P H S G L B R A U J I T
P G D B C N F G D O J E C E T M A I L Z G O
W P V R F E U P L U I E A S E G N S E L N M
R T U E B R O U I L L A R D V P G O U T E N
C V C S T V O L W W R C G L U X E N R R A E
C H A M P I G N O N Q K O M B K T A S L H L
Ç P A R A P L U I E U A T M R P Z C L X T E
K K C E Y L G I X E P O U V A N T A I L
R T A U Q T N D X F A E L G C Q W P C A X A
W O Y Ç O W H D F E Ç J R L X M A R R O N W

Mots croisés de Noël



			8				
7	8	9		1			6
					6	1	
		7					5
5		8	7		9	3	4
	4					2	
		3	2				
8				7		4	3
					1		

Mon premier est un oiseau qui aime voler tout ce qui brille.
Mon deuxième est une note de musique.
Mon troisième permet de respirer.
Mon tout est une chaîne de montagnes dans le sud de la France.

Mon premier est un fruit d'automne.
Mon second est un chiffre entre 1 et 5
Mon troisième est notre planète.
Mon tout est un légume.

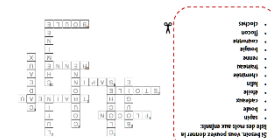
Tu dois planter ces arbres de telle manière qu'ils forment cinq lignes de quatre arbres.
Comment feras-tu ?



6	5	4	9	3	1	7	8	2
8	2	1	6	7	5	4	3	9
9	7	3	2	8	4	6	1	5
3	4	6	1	5	8	2	9	7
5	1	8	7	2	9	3	6	4
2	9	7	4	6	3	8	5	1
4	3	2	5	9	6	1	7	8
7	8	9	3	1	2	5	4	6
1	6	5	8	4	7	9	2	3

Réponse

Réponse : Je suis les Pyrénées.
Réponse : La pomme de terre.



Résumé

BALL-TRAP-CLUB
Royan-Marennes-Oléron
 1 fosse universelle - 1 fosse D.T.L.
 3 Skeet olympiques
 1 Compak sporting - 1 Club house
 Ouvert toute l'année : Mercredi - Samedi : 14h45 - 18h
 Le Dimanche de mi-février à début septembre : 14h45 - 18h
06 82 88 40 38
 Le Grand Essert - 17250 SAINTE-GEMME

Entreprise
VINET Yannick
Maçonnerie - Neuf / Rénovation
Couverture - Démoussage de toiture
05 46 96 21 13 - 06 86 72 48 19
17250 SAINTE-GEMME - Yannick.vinet@hotmail.fr

CONTRÔLE LEVAGE Poitou-Charentes
 Besoin de former vos équipes ?
 Formation CACES® R489 R486A R482
 AIPR - RPS - Prévention et Secourisme
 Valérie Roulin
06 89 09 30 62
 contact@controlelevage.com - controlelevage.com
 Chez Barras 11 Route de Marennes 17250 Sainte Gemme

Carrefour market
 Pont l'Abbé d'Arnoult
 Drive Location Station Service Retrait colis Relais Colis Mondial Relay Point Pressing Laverie automatique Photo d'identité
 Route de Trizay, 17250 Pont l'Abbé d'Arnoult - 05 46 97 00 88

GARANDEAU
 GROUPE de MATÉRIAUX de CONSTRUCTION
Carrière de Calcaire
 Graves, gravillons, sables pour tous vos chantiers
 (voirie, réseaux, assainissements, décoration)
 ► Service commande & logistique
 ☎ 05 45 83 24 45
 ► Responsable d'exploitation
 ☎ 06 14 14 13 23
 www.garandeau.fr
 11 Rte du Grand Chamay 17250 STE GEMME
 carriere.stegemme@groupegarandeau.com

MERCIER
 Sablières de Cadeuil
 Sables, graviers et galets décoratifs,
 carrelages en terre cuite, dallages en pierre naturelle,
 briques et parements
 Tél. : 05 46 22 81 62
 11 B, route de Rochefort - Cadeuil - 17600 St-Sornin
 www.terres-cuites-cadeuil.com ets-mercier@wanadoo.fr

NEUF & RÉNOVATION
MAÇONNERIE - COUVERTURE
06 19 04 40 58
17250 Ste - Gemme

Les Ciseaux de Carine



Rdv ➡ **06.63.47.86.22**

St Gemme le vendredi 9h à 18h
(place de la mairie)

-> **Thézac :jeudi 9h/18h**
(place de l'église)

-> **Saujon: lundi 9h/18h**
samedi 9h/13h sem. Impaire
et mercredi 9h11h30 sem. paire
(route de L'Eguille parking YC Form)

-> **Le Chay: mardi 9h18h**
(place de la mairie)

**Horaires modifiables selon affluences des rdv*

Jardinerie
de Saujon

Nous sommes situés dans la
ZA les Touzelleries de Saujon à côté d'Intermarché.

La jardinerie est un magasin indépendant à taille humaine.
A votre service une équipe dynamique qui vous accueille et
vous conseille toute l'année. Nous vous accompagnons dans
la réalisation de votre jardin, le choix de vos légumes et de
vos fleurs.

La jardinerie c'est aussi un espace produits
du terroir (bière, vin, miel, confiture...), art de la table et de
l'artisanat afin que vous puissiez venir pour flâner dans nos
rayons.

Nous n'oublions pas nos fidèles compagnons
à plumes ou à poils (chiens, chats, poules, chevaux, ...),
nous vous guidons sur le choix de leur alimentation mais
aussi de leur cadre de vie.

Venez nous rendre visite

ZA Les Touzelleries
18 Chemin Vert
17600 SAUJON
TEL:05 46 02 80 28

HORAIRES D'OUVERTURE:
Du lundi au samedi
De 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h
Ouverture les dimanches
D'Avril à Mai
De 10h à 12h30



**KLEBER
MOREAU**

Les restaurants
Ferme de Magné

- Carpes / Esturgeons / Poissons Blancs
- Carnassiers
- Truites
- Restaurant "Guinguette"
- Grillades, suggestions

Pépinière
Ferme de Magné

- 7 hectares de loisirs
- Animaux des 5 continents.
- Jeux gonflables, promenade poney, manèges.
- Ouvert 7j/7 pendant les vacances scolaires

PARC ANIMALIER

- Vente aux particuliers et professionnels.
- Service pépinière et espace vert.
- Ouvert du Lundi au Samedi et Jours fériés.

LES ETAGES de la Beaussie

Ferme de Magné
TOUT UN MONDE À DÉCOUVRIR
INFORMATION: 05.46.91.70.33

AMA
Atelier de Menuiserie Artisanale
Fabrication et pose
Charpentes, menuiseries, escaliers, ameublements
J. François ORGÉ
Tél/Fax: 05 46 94 57 22

Bar - Brasserie

Le Bistrot des Halles

Béa & Pat Menard

05.46.87.37.37

21 Avenue Charles de Gaulle
17 300 Rochefort